# Engagements démocratiques bafoués! Tribune N°3 censurée\*!

## Charte d'engagement démocratique signée par J.JP Martin entre les deux tours des élections municipales

La liste « Nogent Passionnément » conduite par Laurent DUPUIS a recueilli, au premier tour des élections municipales du 9 mars 2008, 1091 voix soit 9,12 % des suffrages exprimés.

Les membres de cette liste ont décidé à l'issue d'un vote démocratique :

- de ne rallier aucun candidat du second tour et de ne donner aucune consigne de vote à
- de continuer son action après les élections municipales, par l'entremise de l'association « Nogent passionnément » dont l'objet sera d'exercer une vigilance critique et constructive sur la vie de la cité et sa gestion ; et d'être en permanence force de propositions.

#### CHARTE D'ENGAGEMENT DÉMOCRATIQUE

Afin de favoriser l'action de cette association, utile au bon fonctionnement de la vie municipale, dans l'intérêt des Nogentaises et des Nogentais, je soussigné Jacques MARTIN, tête de liste « Ensemble agissons pour notre ville », candidat au second tour des municipales du 16 mars 2008, m'engage à:

- 1. Accorder à l'association « Nogent Passionnément » une tribune libre d'une page trois fois par an dans le journal municipal (version papier et électronique).
- 2. Communiquer au bureau de l'association dès leur parution les documents municipaux, en particulier relatifs aux éléments financiers concernant la commune et la communauté d'agglomération.
- 3. Mettre gratuitement à la disposition de l'association à sa demande selon une fréquence au minimum mensuelle une salle adaptée à son nombre d'adhérents.
- 4. Faire un point trimestriel sur les actions engagées par la municipalité qui touchent aux grands projets, au budget et à la vie démocratique locale.
- 5. Rendre l'association partie prenante des actions relatives aux trois sujets suivants :
  - a. la création d'emplois au niveau local grâce à la mobilisation de l'ISF payé par
  - b. la mise en place d'une plate-forme d'achats solidaires,
  - c. la dynamisation du centre-ville (renforcer la diversité des commerces, rues piétonnes le week-end...).
- 6. Proposer aux représentants de l'association de participer aux différentes commissions
- 7. Rédiger une grille définissant de manière transparente et simple les critères d'attribution des subventions aux associations.

andles tête de liste de la liste de seuve aponnes Jour ushe s déclare m'engager our l'honneur à respecter cette charte d'engagement démocratique.

Fait à Nogent-sur-Marne le 13 mars 2008



# PASSIONNÉME

### Tribune N°3 qui devait paraître dans le Nogent magazine N°54

### Que le chemin est long vers la démocratie locale et le développement durable !

Tout le monde convient aujourd'hui que le dossier de la ZPPAUP aurait pu être mieux préparé et les Nogentais mieux informés - notamment dans le cadre des Conseils de quartier récemment créés - avant d'investir dans une enquête publique. En sera-t-il de même avec « l'aménagement du secteur Pavillon Baltard - Pôle gare RER A » ?

Ce projet a été habilement rebaptisé « quartier d'affaires Nogent Baltard » pour nous faire oublier qu'à l'origine, pour « vendre » le projet aux Nogentais (réunion du 16 mai 2008 à la Scène Watteau), nous devions sans bourse délier, y gagner un ou plusieurs équipements publics et un supermarché.

Lors de la réunion « d'information » réunie en urgence le 2 juin (finalement sans la présence d'Eiffage et de l'architecte et sans avoir convié les conseillers de guartier concernés), nous avons découvert, à la stupéfaction générale, le maintien de la superficie SHON initiale (28.000 m2) et:

- La disparition du projet de médiathèque, de pépinière d'entreprises ou de l'idée que nous avions proposée d'une crèche d'entreprise financée par Eiffage dont 50% des places seraient réservées aux Nogentais
- La disparition du projet de supermarché de 1400m2
- · La mise entre parenthèses des ambitions écologiques (terrasses végétalisées, isolations...)
- L'absence d'infrastructures scolaires pour faire face à l'arrivée des occupants des 70 logements (dont 30% de logements sociaux)
- Et pour finir, la massification et la surélévation des bâtiments jusqu'à 37,5m (la résidence Leclerc qui défigure déià la place du même nom atteint 36m)...à l'exact opposé de la demande formulée par les groupes de travail organisés au prétexte d'un enrichissement citoyen du projet (près de 10 réunions à l'automne 2008).

Explication de cette dénaturation : malgré la mission confiée par la Mairie à un maître d'ouvrage pour piloter le projet (950.000 € d'honoraires!)... on découvre aujourd'hui que l'on n'a pas anticipé les frais découlant d'une construction « eniambant les lignes du RER »!

Jeu de dupes ? À date, le compte n'y est pas pour les Nogentais!

Laurent DUPUIS, pour la liste « Nogent passionnément »

contact@nogentpassionnement.fr

\* Décision de M. Martin annoncée au Conseil municipal du 22/6/09